

ACORE

ASSOCIATION POUR LE COMPLEMENT DE RETRAITE PAR L'EPARGNE

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2009

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, pour vous exposer la situation et l'activité de notre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et sommes heureux de vous les présenter.

Préambule

Les adhérents de l'Association ACORE face au marché en 2009

Le marché de l'assurance vie en 2009

La baisse des taux de court terme et la reprise des marchés boursiers ont favorisé le marché de l'assurance vie en 2009. Son chiffre d'affaires a atteint 137,5 milliards d'euros, soit une progression de 12% relativement à l'exercice précédent et un niveau similaire à celui de l'année 2007.

La croissance du marché a concerné autant les réseaux de bancassurance (+ 12 %) que les réseaux traditionnels (+ 13 %).

Si les versements sur supports en euros ont fortement progressé en 2009 (+ 17 %), l'assurance vie en unités de compte a enregistré un nouveau recul de - 11%.

Les provisions mathématiques s'élèvent fin 2009 à 1.234 milliards d'euros pour l'ensemble des assureurs, ce qui représente une progression de 10 % sur un an. Les provisions mathématiques correspondant aux supports en euros ont enregistré une croissance de 8 % (1.020 Md€), tandis que celles des supports en unités de compte ont progressé de 17 % (214 Md€) du fait notamment de l'évolution des valorisations boursières.

La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 60 % en 2009, soit un niveau identique à celui constaté lors de l'exercice précédent.

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché.

1. Production de l'année

La production pour 2009 (versements programmés + versements complémentaires + affaires nouvelles), s'établit à 96 532 238,21 € contre 96 501 941,35 en 2008.

2. Activité de l'Association

Rappel

Les contrats de l'Association ACORE sont des contrats fermés à la commercialisation et seuls les versements libres sont possibles sur certains contrats.

Nombres d'adhérents

Au 31 décembre 2009, le nombre d'adhérents s'établit à 63 562 adhérents (62 180 en tenant compte de la multidétention de contrats) contre 69758 au 31 décembre 2008, ce qui représente une baisse d'environ inférieure à 10 % du nombre d'adhérents et dont le détail des contrats est justifié ci-dessous (voir §2.1 « encours »).

La baisse des encours est principalement due aux rachats des contrats Lion Retraite et Lionvie Retraite arrivant à échéance.

Ils se répartissent de la façon suivante :

Réseaux / Contrats	N° contrat	2008	2009
LCL			
Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	54 975	50 313
Lion Retraite Immobilier	211	142	118
Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	8 509	8 142
Lignes de Vie	610	4 123	3 550
Pro Lignes de Vie *	612	779	755
Pro Lignes de Vie 1 s2 *	655	547	580
Total LCL		69 075	63 458
DOM-TOM			
BDAF Vie Retraite	189	340	297
BDAF Lagon Pro *	637	2	2
BR Vert Fanjan Pro *	624	1	1
BR Vert Fanjan Pro 2 *	658	0	0
Total DOM-TOM		343	300
INTER FIMO			
Lignes de Vie 2 série 2	655	141	161
Pro Lignes de Vie Idv *	612	93	90
Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	1	1
Lignes de Vie Serie 2 *	661	29	25
Pro Lib Prevoyance	T6111	61	59
Assurances Garanties des Revenus	TEMAT5	15	10
Total INTER FIMO		340	346
TOTAL		69 758	64 104

* Contrats éligibles Loi Madelin

2.1 Encours

Au 31.12.2009, l'encours s'établissait à 1 759 268 802€ contre 1 762 620 480€ au 31.12.2008, dont la décomposition par contrat est la suivante :

Réseau / Contrats	N° contrat	2008	2009
LCL			
Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	1 553 291 049	1 540 322 694
Lion Retraite Immobilier	211	7 377 512	6 449 088
Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	134 328 569	139 147 436
Lignes de Vie	610	43 093 983	43 905 688
Pro Lignes de Vie *	612	13 530 106	15 921 322
Pro Lignes de Vie 2 *	655	3 541 477	4 359 571
Total LCL		1 755 162 692	1 750 105 799
DOM-TOM			
BDAF Vie Retraite	189	3 003 788	2 734 967
BDAF Lagon Pro *	637	13 638	16 903
BR Vert Fanjan Pro *	624	20 635	22 857
BR Vert Fanjan Pro 2 *	658	0	0
Total DOM-TOM		3 038 059	2 774 727
INTER FIMO			
Lignes de Vie ½ serie 2	655	3 293 488	5 151 694
Pro Lignes de Vie *	612	992 290	1 113 316
Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	8 063	11 358
Lignes de Vie Serie 2 *	661	125 890	111 908
Total INTER FIMO		4 419 729	6 388 276
TOTAL		1 762 620 480	1 759 268 802

* Contrats éligibles Loi Madelin

2.2 Contrats de prévoyance

Le nombre de membres adhérents à ces contrats est de 68 qui se répartissent comme suit :

- 10 membres adhérents au contrat ASSURANCE GARANTIE DES REVENUS
- 58 membres adhérents au contrat PRO LIB LIGNES DE VIE PREVOYANCE

Le nombre d'adhésions ne peut que se réduire, car ces contrats ne sont plus commercialisés.

2.3 Performances ACORE 2009 des supports Unités de compte

L'année 2009 a été marquée par des événements exceptionnels qui ont contribué à une baisse de rendement des actifs comme les actions (incapacité de dégager des plus-values).

Les rendements des supports en Unités de compte des contrats Ligne de vie, nets de frais de gestion et avant garantie décès ont été plus ou moins affectés en fonction du profil d'investissement et d'orientation de chaque OPCVM :

TYPE DE SUPPORT	2008	2009
horizon lignes de vie 2004	-0.80%	-0,80%
horizon lignes de vie 2008	1.19%	-0,47%
horizon Long Terme	-33.41%	10,95%
LCL Monétaire	3.24%	-0,05%
Profil Dynamique	-35.26%	21,44 %
Profil Equilibre	-19.75%	14,03%
Profil Prudent	1.12%	3,73%
V.E Horizon 2012	26.06%	6,42%
V.E Horizon 2016	-32.33%	13,23%
SCI V D AZIR	3.68%	-3,79%

Et le taux de « Participation Aux Bénéfices » (P.A.B.) réservée aux souscripteurs des différents Produits ACORE en €uro ressort comme suit :

GROUPE	LIBELLE PRODUITS	PAB 2008	PAB 2009
189	BDAF VIE RETRAITE	2,75	2,75
	LION RETRAITE	2,75	2,75
	LIONVIE RETRAITE	2,75	2,75
426	LION RETRAITE PROFESSIONNELS	3,65	3,65
610	LIGNES DE VIE	2,90	2,90
612	CONTRAT PRO LIB LDV MADELIN 1	3,75	3,75
	CONTRAT PRO LIB LDV MADELIN 2	3,75	3,75
	LIGNES DE VIE 1	3,75	3,75
	LIGNES DE VIE 2	3,75	3,75
624	BR VERT FANJAN PRO 1	3,75	3,75
	BR VERT FANJAN PRO 2	3,75	3,75
637	BDAF LAGON PROFESSIONNELS 1	3,75	3,75
	BDAF LAGON PROFESSIONNELS 2	3,75	3,75
655	LIGNES DE VIE 1 SERIE 2	3,75	3,75
	LIGNES DE VIE 2 SERIE 2	3,75	3,75
656	LIGNES DE VIE A SERIE 2	3,75	3,75
	LIGNES DE VIE B SERIE 2	3,75	3,75
658	BR VERT FANJAN PRO SERIE 2/A	3,75	3,75
	BR VERT FANJAN PRO SERIE 2/B	3,75	3,75
659	BDAF LAGON PRO SERIE 2/A	3,75	3,75
	BDAF LAGON PRO SERIE 2/B	3,75	3,75
661	LIGNES DE VIE SERIE 2	2,75	2,75

3. Situation de l'association

3.1 les comptes

Les comptes de l'association sont détaillés dans le rapport financier ci-joint.

3.2 Cotisations

L'assemblée générale du 05 novembre 2009 avait décidé de maintenir le montant du droit d'entrée pour l'année 2010 à 15 € par nouvelle adhésion.

En l'absence d'évolution significative le conseil d'administration du 23/06/2010 propose de maintenir ce même montant pour l'année 2011.

Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale conformément à l'article 7 des statuts.